

« La certification ISO 9002 des marchés publics »  
Conseil Régional du Centre

Maurice Dousset : Président du Conseil Régional

### **Idée**

Adapter à une administration locale la démarche d'assurance qualité et de certification aux normes ISO 9002. Domaine retenu : les procédures de marchés publics de la direction des lycées.

### **Objectif**

Répondre aux attentes des usagers, des contribuables, des partenaires et des entreprises en garantissant la transparence, l'égalité et la qualité de la gestion publique.

### **Démarche**

99 % des marchés de la région concernent la direction des lycées : il a été décidé de formaliser les procédures par la mise en place d'une démarche d'assurance qualité poussée jusqu'à la certification. Ce qui permet d'assurer : qualité de fonctionnement, respect des directives et des normes internes et externes, et pérennité des procédures mises en place.

### **Contenu**

Manuel qualité

Guide des procédures d'assurance qualité

Guide des procédures opérationnelles des marchés publics.

### **Moyens**

Pour la mise en place (8 mois) : un poste de cadre de direction, un poste et demi de cadre et assistance d'un cabinet de conseil spécialisé. Pour le suivi : un tiers de poste de cadre de direction et un demi poste de cadre (attaché ou stagiaire 3<sup>ème</sup> cycle).

Budget global : environ 300 KF (cabinet 200 KF ; audits et certification, formation : 100 KF).

Budget de renouvellement annuel : 30 KF.

### **Bilan**

L'assurance qualité garantit la maîtrise des procédures de marchés publics. Si elle ne permet pas d'éliminer tous les dysfonctionnements, elle permet efficacement de les réduire et d'éviter de les reproduire.

### **Commentaire du Jury**

Première nationale d'adaptation d'une démarche jusque là réservée au secteur privé.

Démarche pionnière qui ouvre la voie aux autres collectivités publiques.